

# PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage - 1/5 000  
Plan de l'ensemble du territoire

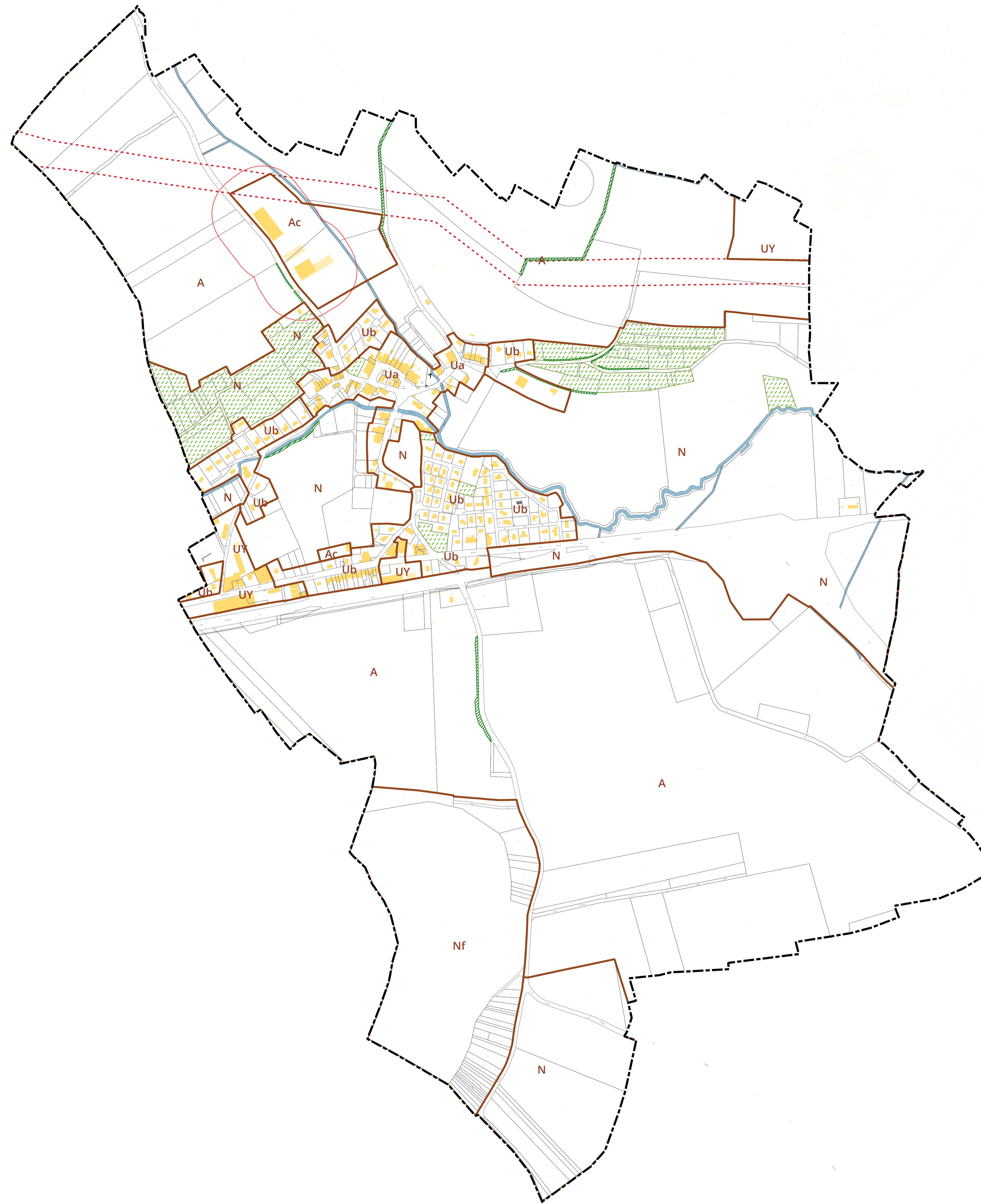
Vu pour être annexé  
à l'arrêté n° 04-2023  
du 04/11/23  
soumettant à enquête publique  
le Plan Local d'Urbanisme



Prescription de l'élaboration du PLU en date du 22 Juin 2023

Dossier de PLU réalisé par :

**PERSPECTIVES**  
30 bis, Rue Charles Delaunay  
10 000 TROYES  
Tél : 03.25.40.05.90.  
Mail : perspectives@perspectives-urba.com



## LEGENDE

Limite de commune	Limite de zone
Secteur à protéger au titre de l'article L.151-19 CU	Secteur à protéger au titre de l'article L.151-23 CU
Jardins et vergers	Haies
Servitude I1 relative au passage de la canalisation de gaz (tracé approximatif à titre indicatif)	
Construction manquante au Plan Cadastral Informatisé (à titre indicatif)	
Installation Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : 100 mètres (à titre indicatif)	

## Définition des zones

- U** Zone urbaine mixte
- Ua** Secteur qui correspond à la zone urbaine ancienne
- Ub** Secteur qui correspond à la zone urbaine récente
- UY** Zone urbaine destinée à l'accueil d'activités économiques et d'équipements d'intérêt collectif et services publics
- A** Zone agricole
- Ac** Secteur constructible
- N** Zone naturelle et forestière
- Nf** Secteur identifiant les parcelles forestières soumises au régime forestier